



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

La boucle semi-fermée, « un énorme poids en moins » pour les diabétiques de type 1



Ce dispositif, remboursé depuis un an par la Sécurité sociale, calcule lui-même la quantité d'insuline à délivrer. Six premiers patients en bénéficient depuis la semaine dernière, après avoir été formés à son utilisation, en même temps que les professionnels du service de diabétologie de l'hôpital de Cayenne. Jeudi après-midi, ils ont testé son efficacité sur le sentier du Rorota, à Rémire-Montjoly.



Fanny a été diagnostiquée diabétique de type 1 il y a vingt ans. Elle n'a pas pour autant renoncé à toute activité physique mais se souvient de débuts laborieux avec sa pompe à insuline :
« Je faisais une injection avant de partir faire mon activité. Je regardais la courbe quand j'avais terminé. Si ce n'était pas bon, je mettais davantage d'insuline la fois suivante. Il fallait expérimenter pour trouver le bon dosage. »

Ces tâtonnements ne seront un jour qu'un lointain souvenir pour toutes ces personnes. Depuis un an, la Sécurité sociale rembourse un nouveau dispositif. Il calcule automatiquement, toutes les cinq minutes, la quantité d'insuline à délivrer au patient. Les professionnels du service de diabétologie de l'hôpital de Cayenne et six patients y ont été formés la semaine dernière, par le Pr Freddy Penformis (centre hospitalier sud-francilien à Corbeil-

Essonne). Ils l'ont testé jeudi après-midi en conditions réelles, en s'élançant sur le sentier du Rorota, à Rémire-Montjoly.

Didier Dédé, président de l'Association des diabétiques de Guyane, connaît très bien les contraintes imposées aux patients qui veulent avoir une activité physique. Sportif aguerri, il a bouclé le marathon d'Ajaccio, il y a un an ([lire la Lettre pro du 8 avril 2022](#)). « La contrainte, c'était la pompe à insuline et de réussir à stabiliser son taux. Avec ce dispositif, on se décharge de beaucoup de choses. »

Tout n'est pas encore automatique. Jeudi midi, avant de passer à table, les patients ont dû rentrer dans la machine la quantité de glucides qu'ils allaient avaler. « Il faut ensuite indiquer l'heure à laquelle on débute l'activité physique et l'heure à laquelle on va terminer », poursuit Fanny. Pour le reste, le nouveau dispositif lui a été installé par son infirmière et un prestataire. « Ils m'ont expliqué comment cela fonctionne. On nous a montré comment ça marche pendant l'activité physique. Avant, c'était nous qui devions tout gérer. J'avais parfois du mal à calculer les glucides, alors ça sonnait. Il fallait vérifier si on avait fait une erreur, si ça venait de la pompe, si c'était le cathéter qui était bouché... On avait tendance à mettre beaucoup d'alarmes : si notre glycémie était trop haute, si elle était trop basse. Désormais, la machine ne va gérer que les alarmes indispensables. Une fois que tout sera réglé, ce sera un énorme poids en moins au quotidien. »

« Reprendre une vie quasi normale »

Le Pr Freddy Penfornis, chef du service d'endocrinologie, diabétologie et maladie métaboliques du Centre Hospitalier sud-francilien à Corbeil-Essonne, est venu former les professionnels du Centre Hospitalier de Cayenne et les patients à l'utilisation de la boucle semi-fermée. Il en explique l'intérêt : « Depuis de nombreuses années, les patients sont équipés de la pompe à insuline, qui permet d'infuser de l'insuline en permanence, et d'un capteur qui mesure la glycémie en continue. La révolution, c'est un algorithme d'intelligence artificielle qui permet de recevoir la quantité d'insuline en fonction de la glycémie. Jusqu'à lundi dernier, il fallait que les patients réglent eux-mêmes leur pompe. Désormais, toutes les cinq minutes, la pompe peut modifier la quantité d'insuline qui est envoyée. Auparavant, il fallait notamment surveiller au moment des repas ou lors d'une activité physique. C'est la raison pour laquelle les diabétiques de type 1 renonçaient parfois à faire du sport. Ils avaient peur de ne pas gérer. Avec l'ancien système, certains patients sont très rigoureux, contrôlent leur glycémie sept, huit fois par jour, mettent leur réveil la nuit pour vérifier. Pour les parents dont un enfant a un diabète, le système permet de reprendre une vie quasi normale. »



EN BREF

◆ Les hôpitaux de Cayenne et Kourou coopèrent pour le prélèvement de reins



Deux reins ont été greffés avec succès, la semaine dernière en Guadeloupe. Ils avaient été prélevés à l'hôpital de Cayenne (CHC) par deux chirurgiens urologues de l'hôpital de Kourou (CHK), dans la nuit de lundi à mardi, sur un donneur de 78 ans, décédé dans le service de réanimation. Les prélèvements de reins ont repris l'an dernier en Guyane, après trois années d'interruption liée à la crise Covid ([lire la Lettre pro du 31 mai](#)). Deux prélèvements ont été réalisés, en mai puis en novembre, par le Dr Hakim Amroun, chef de service chirurgie à Cayenne. Depuis, l'objectif est de pérenniser cette activité et qu'elle continue d'être réalisée par des chirurgiens guyanais alors qu'auparavant, les prélèvements étaient effectués par un professionnel qui venait tout exprès de Guadeloupe quand un donneur était identifié. C'est la raison pour laquelle les chirurgiens urologues du CHK ont été sollicités. Ils sont en effet quatre, dans l'établissement, en capacité d'intervenir dans le cadre d'un prélèvement au centre hospitalier de Cayenne.

Le week-end précédent, l'équipe de réanimation de Cayenne avait identifié, parmi ses patients, un donneur potentiel. « Ils nous ont appelés la veille, pour nous donner l'information d'une personne potentiellement à prélever », relate le Pr Vincent Ravery, chef de service urologie au CHK. Deux chirurgiens du service, les Dr Khalil Chalhoubk et Pisey Uk, rejoignent Cayenne le lundi, alors que le patient est décédé. Ils prélèvent les reins dans la nuit.

Le Pr Ravery souligne le travail « très collaboratif » réalisé entre les deux hôpitaux : la réanimation autour du Dr Stéphanie Houcke, nouveau médecin référent qui épaulé le Dr Hommel dans ses fonctions de médecin coordonnateur, les anesthésistes, la chirurgie de Cayenne, les urologues de Kourou, l'équipe de greffe de Guadeloupe, ainsi que l'équipe de coordination de Cayenne, qui se charge de mettre en relation les différents intervenants. Cette coordination était assurée par Claudette Fazer-Tyndal, qui a transmis son savoir aux deux nouveaux coordonnateurs qui la remplacent : Françoise Roufousse et Jean-Daniel Monsabert. »

Le prélèvement avec des chirurgiens locaux, qu'il soit réalisé par le Dr Hakim Amroun ou par l'équipe d'urologie du CHK, permet de ne pas dépendre de la venue d'une équipe antillaise, avec des délais qui sont susceptibles de compromettre un prélèvement.

♦ Ce que change le nouveau scanner du CHK



Depuis lundi dernier, le Centre Hospitalier de Kourou est doté d'un nouveau scanner. Il remplace la précédente machine, installée en 2013. Le projet d'en changer, initié en 2019, avait été retardé par la crise liée à l'épidémie de Covid-19. Après quatre semaines d'interruption en mars, un premier patient a été accueilli lundi dernier, en début d'après-midi. Depuis, l'équipe de radiologie l'a utilisé environ 25 fois par jour.

Une vitesse d'acquisition plus importante. Cette plus grande vitesse d'acquisition des images améliore le confort des patients et la qualité des informations reçues par les cliniciens.

Une caméra pour placer le patient. Sur l'ancien scanner, des lasers aidaient à positionner le patient. C'est désormais une caméra fixée au plafond, au-dessus du patient, qui le fait. En cas d'indisponibilité, la solution des lasers est toujours possible.

Un module cardiaque. C'est sans doute la nouveauté la plus importante : la nouvelle machine permet de réaliser des coronoscanners à Kourou. « Jusqu'à présent, nous devions envoyer nos patients à Cayenne, explique le Dr Valentino Kitenge, cardiologue et chef de service médecine au CHK. Le coronoscanner est utile, par exemple, chez un patient qui souffre de douleurs thoraciques, présente un électrocardiogramme normal et ne peut pas réaliser d'épreuve d'effort. Avec le coronoscanner, on pourra détecter d'éventuelles sténoses au niveau des coronaires. On peut aussi contrôler le travail à distance : voir par exemple qu'un stent s'est bouché. Cela nous permet donc de diagnostiquer mais aussi d'évaluer à distance le travail qui a été réalisé. »



♦ Commission dépistage et prévention en santé sexuelle du Corevih, le 4 mai



Le Corevih organise sa prochaine commission dépistage et prévention en santé sexuelle jeudi 4 mai, à Cayenne. Elle se déroulera de 13h30 à 14h30 en salle Pradinaud (DRISP, CHC). L'objectif de cette commission est de revoir les axes stratégiques pour cette année, de définir les commissions futures afin de créer des groupes de travail sur une ou plusieurs thématiques discutées. La réunion pourra être suivie via Teams. [Se connecter.](#)

La minute CHRU

Retrouvez dans cette minute hebdomadaire les informations relatives au projet CHRU et à l'avancée des différents chantiers associés. Pour toute question, nous vous invitons à vous



rapprocher du référent de votre filière ou contacter l'adresse mail suivante :
accompagnementprojetCHRU@eurogroupeconsulting.com

■ Six macro-filières au cœur du séminaire CHRU de cette semaine

Cette semaine est marquée par l'organisation, jeudi en soirée et vendredi toute la journée, du séminaire intermédiaire relatif au projet médico-soignant du futur CHRU. Il se tiendra à Cayenne. Les représentants des communautés médico-soignantes des trois établissements du groupement hospitalier de territoire (GHT) auront l'occasion de se rencontrer et d'échanger autour des premiers enjeux identifiés lors des travaux d'élaboration des canevas. Des échanges dédiés à l'identification des orientations à prendre en matière d'offre de soins et d'organisation territoriale seront proposés aux participants.

La journée du vendredi sera articulée autour des six « macro-filières » suivantes :

- Chirurgie-Anesthésie
- Urgences-Soins critiques
- Femme-Mère-Enfant
- Médecine d'organe
- Médecine
- Cancérologie

L'objectif consiste à faire émerger une vision commune aux trois établissements sur l'offre de soins et l'organisation territoriale à adopter dans le cadre de la création du CHRU. Des éléments de réflexion autour de ces filières ont été transmis la semaine dernière aux participants afin de recueillir des premiers avis et préparer les échanges.

■ Attractivité, numérique : des rendez-vous ce mois-ci

En parallèle, les autres chantiers du projet CHRU progressent. Concernant l'attractivité, les équipes travaillent actuellement sur l'identification des leviers d'attractivité RH qui pourraient être harmonisés entre les établissements et instaurés dans le cadre du CHRU. Le groupe de référents opérationnels se réunira fin avril sur ce sujet. S'agissant des infrastructures numériques, un travail de convergence des feuilles de route des systèmes d'informations (SI) existantes doit être mené le mercredi 19 avril avec les référents des trois établissements.



■ Appel à projets ESMS numérique

Le programme ESMS numérique a démarré il y a deux ans. Il vise à généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Il repose principalement sur le déploiement d'un dossier usager informatisé (DUI) pour chaque personne accompagnée. Au niveau national, 600 millions d'euros seront mobilisés jusqu'en 2025 pour le secteur social et médico-social.

En Guyane, 38 établissements et services médico-sociaux en ont bénéficié depuis mars 2021, soit 41 % des établissements qui avaient encore besoin de s'équiper. Au cours de ces deux premières années, 1,6 million d'euros ont été attribués. Un nouvel appel à projets a été lancé pour 2023.

Jeudi, l'ARS l'a présenté aux acteurs du médico-social, au cours d'un webinaire. Cet appel à projets est ouvert jusqu'au 15 juin pour les projets régionaux et les projets multirégionaux. La finalité du Ségur du Numérique pour le secteur médico-social et social est de faciliter la transformation des secteurs. Il s'agit en particulier de :

- Faciliter la coordination des professionnels et l'échange d'informations entre les différents acteurs (internes et externes à l'ESSMS) impliqués dans l'accompagnement des personnes ;
- Améliorer l'accompagnement des personnes ;
- Pour les personnes accompagnées, améliorer l'accès à l'information les concernant et favoriser ainsi leur participation à leur parcours de santé, leur parcours de soins et leur parcours de vie ;
- Améliorer la connaissance des besoins des personnes accompagnées ;
- Améliorer le pilotage des transformations du secteur et l'efficacité dans le fonctionnement des ESSMS.

Pour répondre à cette finalité, le Ségur du Numérique pour le secteur médico-social et social a pour objectif de généraliser le numérique dans le secteur, en :

- Généralisant l'utilisation effective dans les ESSMS d'un dossier de l'utilisateur informatisé (DUI) et interopérable, conforme aux exigences du numérique en santé dans l'ensemble des ESSMS, dans le respect des principes éthiques ;
- Structurant l'offre des éditeurs et en favorisant l'innovation ;
- Accompagnant la montée en compétence de l'ensemble des acteurs.

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la Délégation du numérique en santé (DNS) contribueront au financement de la modernisation des systèmes d'informations selon 4 axes :

- Les infrastructures, les équipements informatiques, les logiciels relatifs à l'accompagnement des usagers ;
- La mise en conformité des solutions avec les référentiels et services socles ;
- L'interopérabilité et la sécurité tels que prévus par l'article L1110-4-1 du Code de Santé publique ;
- Le soutien à l'usage au travers de l'accompagnement et la formation des professionnels.

Le cahier des charges de l'appel à projets et les modalités de dépôt peuvent être consultés sur [le site de l'ARS Guyane](#).

Offres d'emploi



- L'association L'Ebène recrute un **coordonnateur de parcours en gérontologie** pour le dispositif Maia de Kourou (CDI, temps plein). Candidature (CV et lettre de motivation) avant le 21 avril à drh@ebene973.org. Renseignements : [0594 38 92 77](tel:0594389277).

Agenda



Aujourd'hui

► **Atelier de présentation d'outils et de techniques de prévention des addictions**, à destination des professionnels et bénévoles intervenant dans le champ de l'éducation et la promotion de la santé, organisé par Guyane promo santé. Inscriptions avant le 7 avril en suivant [ce lien](#).

Judi et vendredi

► **Séminaire** de restitution et d'échange intermédiaire sur la construction du projet médico-soignant du futur CHRU.

Samedi

► « **Fo Zot Savé** » : à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi

► **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé présentée par Awatef Argoubi, en partenariat avec la Lettre pro, à 19 heures sur [Facebook](#) et sur la [chaîne Youtube](#) de l'émission.

Mardi 18 avril

► **Table ronde du dispositif MAIA – Réseau gérontologie** sur les personnes âgées dans le territoire des Savanes, volet médico-social, de 9 heures à 12 heures au pôle culturel de Kourou. [S'inscrire](#).

Mercredi 19 avril

► **Table ronde du dispositif MAIA – Réseau gérontologie** sur les personnes âgées dans le territoire des Savanes, volet social et accès aux droits, de 9 heures à 12 heures au pôle culturel de Kourou. [S'inscrire](#).

Judi 20 avril

► **Table ronde du dispositif MAIA – Réseau gérontologie** sur les personnes âgées dans le territoire des Savanes, volet sanitaire, de 19 heures à 20h30 au pôle culturel. [S'inscrire](#).

► **Conférence sur l'oncosexualité**, organisée par OncoGuyane, de 8 heures à 18 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. Inscriptions : 05 94 27 16 04 ou onco973@orange.fr

Vendredi 21 avril

► **Vendredi du Corevih** sur le VIH, de 13h30 à 15 heures, en visioconférence via Teams. ID : 364 290 675 678. Code secret : H2PqfJ.

Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)